



Communiqué de presse

Rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance: l'urgence est là, agissons !

Dans un contexte de crise profonde et durable de la protection de l'enfance – désengagement politique, explosion des besoins, épuisement des professionnel.le.s, pénurie de moyens, renoncements institutionnels répétés - le rapport issu de la commission d'enquête parlementaire sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance publié ce mardi 8 avril confirme les alertes du SNUASFP FSU, les constats des professionnel.le.s et plus largement de l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance : il ne s'agit plus d'agiter le risque d'un basculement mais bien de prendre conscience de l'urgence à agir tant la situation est dans un gouffre dramatique. Les besoins explosent, les moyens manquent, provoquant des délais de prise en charge toujours plus long ; les professionnel.le.s se découragent et quittent le secteur provoquant une pénurie ; la prévention est laissée à l'abandon faute d'ambition politique.

Le livre blanc du Haut Conseil du Travail Social n'a pour le moment pas été suivi d'effet malgré l'urgence déjà soulignée lors de sa parution en décembre 2023. Faute de volonté politique, c'est non seulement tout le secteur de la protection de l'enfance qui s'effondre mais ce sont surtout des enfants que l'État abandonne malgré leurs besoins !

Le service social scolaire a besoin de moyens, pas d'un enterrement programmé !

Parce que l'école est un lieu de vie pour les enfants et adolescent.e.s, elle est un lieu essentiel tant pour la prévention que pour le repérage et l'accompagnement. C'est en ce sens que la commission d'enquête recommande de renforcer le service social en faveur des élèves dans le 1er et le 2nd degré. Cette préconisation, lucide et bienvenue, acte enfin l'importance du travail mené par les assistant·es de service social dans les établissements scolaires. Elle confirme ce que notre syndicat ne cesse d'alerter depuis des années : le service social scolaire est un levier indispensable de prévention, de protection de l'enfance, de lutte contre les inégalités et de soutien aux élèves et à leur famille.

Mais ce constat entre violemment en contradiction avec la réalité du terrain : 2 700 assistant·es de service social pour 12 millions d'élèves, c'est largement insuffisant. Les professionnel·les sont débordé·es, les besoins explosent, et les conditions d'exercice se dégradent. Malgré cela, aucune reconnaissance salariale n'a été engagée avec notamment l'exclusion du complément de traitement indiciaire (prime Ségur) et aucune création de postes n'a été mise en œuvre depuis de nombreuses années.

Plus inquiétant encore, les assises de la santé scolaire en cours dessinent un avenir préoccupant : au lieu d'un renforcement, le ministère semble s'orienter vers une dilution des interventions du service social scolaire, avec une approche médicalisée, technocratique, et déconnectée des réalités de terrain. Une stratégie qui va vider de son sens les missions spécifiques des assistant·es et conseiller.e.s techniques de service social et de marginaliser encore davantage leur rôle pourtant essentiel.

Le SNUASFP FSU rappelle qu'il ne peut y avoir de politique éducative sociale et de santé digne de ce nom sans un véritable pilier social aux côtés des personnels dit de santé. La Défenseure des droits elle-même, dans sa récente décision-cadre, demande la revalorisation et le renforcement du service social scolaire pour garantir l'effectivité des droits des enfants.

Il y a urgence à agir, les alertes et les rapports se multiplient depuis trop d'années sans qu'il n'y ait de réelles réactions engagées par le gouvernement malgré les enjeux. Nous exigeons :

- Un plan pluriannuel de recrutement massif d'assistant.e.s de service social scolaires permettant d'assurer une présence dans chaque établissement du 2nd degré et la création d'un service social en faveur des élèves dans le 1er degré
- Une revalorisation salariale immédiate avec des grilles indiciaires de catégorie A type et le versement du CTI
- La reconnaissance de la spécificité et de l'autonomie professionnelle du service social scolaire à l'inverse de toute menace de médicalisation de l'accompagnement social qui semble se dessiner dans le cadre des assises de la santé scolaire.

Le SNUASFP FSU en appelle à la mobilisation de toute la communauté éducative et continuera à porter ces revendications avec l'ensemble des assistant.e.s et conseiller.e.s techniques de service social de l'Éducation nationale !

Bagnolet, le 9 avril 2025